

LA COMMISSAIRE NGOM :

2855

Merci.

LE PRÉSIDENT :

2860

Bien, merci. Alors, je vous remercie beaucoup pour votre participation à cette consultation et à votre contribution. On revient dans quelques instants avec les ou la porte-parole d'Habitat 67. Merci.

2865

Mme LUCETTE LUPIEN

Habitat 67

LE PRÉSIDENT :

2870

Alors, rebonjour. Maintenant, nous recevons madame Denise Gaumont...

Mme LUCETTE LUPIEN :

2875

Euh non. C'est Lucette Lupien.

LE PRÉSIDENT :

2880

Lucette Lupien, ah bon.

Mme LUCETTE LUPIEN :

2885 Je ne sais pas pourquoi... En fait Denise Gaumont devait m'accompagner, malheureusement elle n'a pas pu être des nôtres aujourd'hui.

LE PRÉSIDENT :

2890 Bon, bien Madame Lupien. C'est bien ça ?

Mme LUCETTE LUPIEN :

2895 Oui, c'est ça.

LE PRÉSIDENT :

Bienvvenue. Ça nous fait plaisir de vous recevoir. Vous êtes bien avec Habitat 67 ?

2900 **Mme LUCETTE LUPIEN :**

Oui.

LE PRÉSIDENT :

2905 C'est ça.

Mme LUCETTE LUPIEN :

2910 67.

LE PRÉSIDENT :

Alors, vous avez dix minutes pour votre présentation. On vous écoute.

2915

Mme LUCETTE LUPIEN :

Alors, je m'appelle effectivement Lucette Lupien et on au nom de mes collègues d'Habitat 67, je voudrais vous présenter un peu l'essentiel de notre mémoire qui s'appelle « La Cité du Havre, un trésor encore négligé ».

2920

On a traité dans notre mémoire d'un peu l'avenir à moyen et long terme de la Cité du Havre. On a traité des espaces verts, du mode de transport, de la protection du patrimoine aussi. Ce sont tous des aspects importants à la Cité du Havre.

2925

On voudrait... Je voudrais rappeler ici à quel point la Cité du Havre fait partie intégrante de l'Expo 67, qu'elle faisait, au même titre que l'île Ste-Hélène et l'île Notre-Dame. Les îles accueillait les pavillons nationaux des pays participants et la Cité du Havre, elle, était la vitrine internationale du Canada et du Québec et de Montréal au plan de l'innovation technologique et culturelle du pays.

2930

L'exemple le plus frappant maintenant est en toute humilité, Habitat 67 qui, à la Cité du Havre, est encore considérée comme un modèle unique au monde. Il est d'ailleurs classé édifice patrimonial par le gouvernement du Québec. Et c'est le seul pavillon qui conserve encore sa vocation d'origine qui est l'habitation. Les autres pavillons ont tous connus maintenant des vocations différentes.

2935

C'est pourquoi nous considérons d'emblée que la Cité du Havre constitue une composante naturelle et incontournable du Parc Jean-Drapeau et nous recommandons qu'elle soit considérée dans sa totalité comme faisant partie intégrante du parc de par sa

2940

situation géographique, son architecture, son histoire et sa finalité. Si nous avons titré notre mémoire « La Cité du Havre, un trésor encore négligé », alors que son titre était en 2019 lors de la première consultation de l'Office sur ce... sur le secteur, ça s'appelait « La Cité du Havre, un trésor négligé ». Et bien maintenant, il est encore négligé.

2945

Et le parc de Dieppe, par exemple, est dans un état lamentable et quant au parc Vestiges, bien la canopée est extrêmement importante. Il y a 334 arbres matures de plus de 55 ans. C'est la plus importante de tout le secteur Bridge-Bonaventure. Et c'est menacé par des projets de construction résidentiels.

2950

Le parc est victime aussi de vandalisme depuis quelques temps et ses artefacts et les œuvres d'art qu'on y trouve ne sont pas protégés par les propriétaires qui sont la Société canadienne d'hypothèques et de Logement et Ivanhoé-Cambridge, la filiale de la Caisse de dépôt et de placement du Québec, qui sont des sociétés paragonnementales. Même constat pour le musée... l'ex-musée d'art contemporain qui n'est pas du tout entretenu et qui appartient à Loto-Québec. C'est un magnifique bâtiment ; c'est dommage.

2955

Alors, sur le plan de la circulation maintenant on voudrait parler de la circulation active. On est vraiment mal placé, on est difficile d'accès et il est toujours difficile de se, inquiétant en fait de se déplacer de façon sécuritaire entre la Cité du Havre et la Ville de Montréal. La piste cyclable est pleine de trous, il n'y a pas d'éclairage le soir et la nuit. Ce n'est vraiment pas sécuritaire.

2960

La solution qu'on a vue nous, c'est que le dessous comme vous pouvez le voir sur l'image, le dessous du pont Bonaventure, l'autoroute Bonaventure, a été refait assez récemment et voilà un endroit qui serait magnifique pour en faire une piste cyclable et une piste piétonne pour les gens qui pourraient circuler librement, tranquillement dans ce secteur pour venir vers la Cité du Havre.

2965

2970 Ici, j'ai une image que j'ai un peu rajoutée à la dernière minute, mais c'est à propos de la bande riveraine que... dont on parle beaucoup qui va venir du pont Samuel de Champlain, qui est un magnifique projet.

2975 Une piste cyclable et piétonne qui longerait un boulevard, mais lorsqu'elle arrive dans le parc Vestiges, là c'est un peu plus compliqué surtout lorsqu'elle passe derrière les édifices déjà existants comme Tropiques Nord et Habitat 67. On voit ici qu'il n'y a pas deux mètres de terrain entre l'édifice patrimonial d'Habitat 67 et la clôture qui monte la dénivellation du terrain. Il y a huit mètres de hauteur entre le terrain là et le fleuve.

2980 Alors, pour essayer de faire quelque chose comme une piste cyclable ou piétonne, il faudrait faire un truc en porte à faux et là il y a toute la question des glaces l'hiver, des arbres qu'il faudrait enlever. Il y a tout aussi une canopée de ce côté-là, donc ça nous apparaît que la meilleure solution ce serait plutôt... je pense que... si on regarde sur la... l'espace qu'on a là... Vous, vous ne le voyez pas mon pointeur, mais cette piste cyclable elle pourrait remonter
2985 le chemin des moulins, puis pouvoir bifurquer directement sur Pierre-Dupuy et... où il y a déjà une piste cyclable qui se rend jusqu'au Parc Jean-Drapeau.

Et elle pourrait aussi continuer en passant en-dessous de Bonaventure, comme je vous l'ai montré tout à l'heure, elle pourrait rejoindre la Ville de Montréal.

2990 Donc, ce serait probablement beaucoup plus intéressant parce que les vues sur la Ville de Montréal à partir de la Cité du Havre sont magnifiques. Voilà, en gros. Les panoramas de Montréal sont très beaux à regarder de ce côté-là.

2995 Un dernier mot, en fait une suggestion, je reviens sur cette carte qui dit que... quand on a commencé à étudier tout ça, on s'est dit que le secteur Bridge-Bonaventure pourrait profiter d'une appellation un peu plus pertinente et plus évocatrice que celle-là. Parce que là on est déterminé, nous, par les entrées et les sorties, les autoroutes et les ponts, alors que si

3000 on veut former une communauté, il faudrait qu'on trouve quelque chose qui nous rassemble et ce n'est pas à cet endroit-là qu'ils vont le faire.

3005 Alors, on a suggéré en réfléchissant à ça un peu, le Faubourg des Oies parce que c'était la première fonction de ce secteur. C'est les autochtones qui venaient chasser l'oie dans ce coin-là, donc ça rendrait hommage à l'origine de la région et aux autochtones.

3010 Mais il y a plein d'autres appellations intéressantes qui pourraient être choisies à partir de ce qui s'est passé dans l'histoire du coin. Et ça serait intéressant d'entreprendre une consultation publique sur le sujet. Ça pourrait être aussi un projet unificateur pour les gens qui y habitent et qui y travaillent.

3015 Voilà, je n'ai pas... On n'a pas passé tout le rapport. Vous avez l'occasion de le lire.

LE PRÉSIDENT :

3015 Oui, oui.

Mme LUCETTE LUPIEN :

3020 Mais c'est l'essentiel de nos recommandations. Mais je voudrais aussi vous dire que vous êtes... je vous suis reconnaissante que vous mettiez votre expérience et votre compétence au service de notre secteur, parce qu'on a bien besoin de gens qui réfléchissent là-dessus. Et ça va devenir un secteur névralgique pour Montréal.

3025 Alors, au nom de mes collègues, je vous remercie de votre attention.

LE PRÉSIDENT :

3030 Mais c'est nous qui vous remercions, Madame Lupien. Donc, période de questions.
Luba ?

LA COMMISSAIRE SERGE :

3035 Moi ? O.K. Moi, j'avais une question sur votre recommandation numéro 6. Alors,
« Que le parc Jean-Drapeau en cas d'application en cas de mesure de mitigation de la
circulation émet des vignettes voire des transporteurs ou toute autre forme de laissez-passer
pour permettre aux résidents et aux employés de la Cité du Havre de circuler librement. »

3040 **Mme LUCETTE LUPIEN :**

De quoi s'agit-il ?

LA COMMISSAIRE SERGE :

3045 Pourriez-vous expliquer un peu quelle était la pensée derrière cette
recommandation ?

Mme LUCETTE LUPIEN :

3050 Oui. Parce qu'on travaille un peu avec le Parc Jean-Drapeau et à une certaine
période, vous savez ça fait 33 ans que j'habite dans le secteur. Pendant un certain temps, on
a voulu arrêter et empêcher la circulation du matin et du soir qui se faisait via le Parc Jean-
Drapeau à partir du pont Jacques-Cartier vers le centre-ville et aller-retour.

3055

Et on a arrêté la circulation locale. Mais on a dit que nous, on a seulement, on a une seule rue, une seule sortie à chaque extrémité et donc extrêmement important pour nous qu'on puisse quand même sortir par le pont Jacques-Cartier s'il y a un accident entre autres sur la rue Pierre-Dupuy ou quelqu'autre événement. On pourrait être coincé, là.

3060

Donc, c'est très important pour nous, et ils nous ont bien dit que l'idée pour eux était des transpondeurs ou une autre méthode permettrait que les gens qui habitent le secteur ou qui y travaillent, les ouvriers et tout ça, et les gens des bureaux du Port de Montréal aussi qu'ils puissent aussi s'en servir. Parce que là, ce n'est pas des gens qui l'utilisent comme transit, mais bien pour se rendre à destination.

3065

Donc si jamais... Excusez-moi.

LA COMMISSAIRE SERGE :

3070

Non, non.

Mme LUCETTE LUPIEN :

3075

Je réponds un peu largement à votre question, mais si jamais le Parc Jean-Drapeau arrêta complètement la circulation automobile dans son territoire, bien il y aurait moyen que nous puissions quand même circuler vers le Pont Jacques-Cartier.

LA COMMISSAIRE SERGE :

3080

Alors, est-ce qu'il y a beaucoup de personnes qui partent de Cité du Havre et s'en vont vers le pont Jacques-Cartier ? J'imagine que c'est beaucoup plus facile de faire ça que de traverser la ville ou prendre...

3085 **Mme LUCETTE LUPIEN :**

C'est ça. Si on va vers l'est de la ville, c'est plus facile de passer par le pont Jacques-Cartier et on peut rejoindre aussi la station de métro. On ... Ou si on veut aller vers la Rive-Sud vers l'est, si on veut aller vers Québec, c'est plus facile de passer par là que d'aller passer par le pont Champlain, par exemple.

3090

LA COMMISSAIRE SERGE :

Alors, les gens qui veulent aller vers l'est de Montréal...

3095

Mme LUCETTE LUPIEN :

Oui.

3100

LA COMMISSAIRE SERGE :

... vont aller... vont prendre le pont... vont traverser et prendre le pont Jacques-Cartier...

3105

Mme LUCETTE LUPIEN :

Oui.

3110

LA COMMISSAIRE SERGE :

... et descendre en ville. O.K.

Mme LUCETTE LUPIEN :

3115

Parce que la Cité du Havre... parce que le Parc Jean-Drapeau, la sortie est en plein milieu du pont Jacques-Cartier. Donc, on peut aller au sud ou au nord selon nos besoins. C'est plus rapide que par l'ouest, si on peut dire.

3120

LA COMMISSAIRE SERGE :

Merci.

Mme LUCETTE LUPIEN :

3125

Fait plaisir.

LE PRÉSIDENT :

3130

Est-ce qu'on comprend de votre présentation en fait que vous vous opposez à tout développement résidentiel dans le secteur ?

Mme LUCETTE LUPIEN :

3135

Oui. En fait, on a commencé à discuter beaucoup avec les gens du Parc Jean-Drapeau et là il y a des projets intéressants qui s'en viennent pour nous. Et on pourrait... Par exemple, on explore la possibilité que l'entrée du Parc Jean-Drapeau soit à l'entrée de la Cité du Havre et que des navettes, par exemple, permettent la circulation à partir de là.

3140

Ce qui fait que l'ex-musée d'art contemporain pourrait devenir un espace public de connaissances sur le Parc Jean-Drapeau et il pourrait y avoir des commerces aussi, des petits commerces là qui ouvriraient sur l'histoire et sur aussi les ateliers qu'il y a dans le coin

de... un petit plus haut vers la rue Mill. C'est ça. Tous les ateliers d'artisans pourraient aussi exposer dans une de ces salles-là. Ça pourrait être mis au service de la population.

3145

On explorait même l'hypothèse que dans le parc, on puisse se promener avec des lunettes en trois dimensions et se retrouver à l'Expo 67 en... Au lieu de reconstruire les édifices, bien de les faire virtuellement. Et d'en faire vraiment un lieu, sans que ce soit trop cher, mais un lieu qui reproduirait ce qu'on avait à dire à l'époque sur le Québec, le Canada, puis Montréal.

3150

Alors, il y a des projets vraiment intéressants qui pourraient se réaliser si on pouvait utiliser l'entrée de la Cité du Havre déjà pour arriver au Parc Jean-Drapeau.

3155

LE PRÉSIDENT :

Je comprends. C'est clair. Merci. Coumba ?

LA COMMISSAIRE NGOM :

3160

J'avais une question par rapport à l'activité touristique. Comment vous l'appréhendez dans ce... dans votre secteur ?

Mme LUCETTE LUPIEN :

3165

Bien voilà, entre autres, ça serait si on ouvrait le Parc Jean-Drapeau, puis qu'on... déjà à l'entrée de la Cité du Havre, on pourrait à ce moment-là donc intégrer tout ça. Parce que déjà nous, à Habitat 67, on a des visites guidées. Il y a à peu près 14 000 personnes qui viennent, je crois, chaque année pour des visites guidées de l'édifice et de l'appartement de Moshe Safdie qui est aussi classé à l'intérieur monument historique.

3170

3175 Alors, c'est... On fait partie de cette réalité-là. Et donc touristiquement parlant, si on regarde... si on passe dans le parc et puis qu'on peut avoir des lunettes et voir comment c'était à l'époque, si on peut aller visiter en réel Habitat 67, si on peut prendre la piste cyclable et les belvédères que le Port de Montréal prévoit de construire du côté de la ville pour regarder la ville.

3180 Et ensuite continuer soit au parc Dieppe où il y a beaucoup de communautés culturelles qui viennent l'été, c'est formidable, il y a des odeurs de nourriture de toutes sortes de pays quand on passe là. Et après ça, bon... Le tourisme qui irait au Parc Jean-Drapeau continue dans cette démarche-là.

3185 Donc, je pense qu'il y a une intégration et puis quelque chose qui est plus intéressant que de construire... Vous savez le terrain qui est... du parc Vestiges, il est moins grand que les terrains combinés des trois édifices qui sont là dans le moment. Et les terrains des... les trois édifices dans le moment ont... Il y a 300 logements au total.

3190 Alors, je ne sais pas comment on pourrait construire 2 500 logements à côté en protégeant les arbres. On ne va pas démolir, détruire un parc quand on veut verdir un secteur. On ne commence pas par détruire un parc. Et quand il y a aussi des vestiges à protéger. C'est absolument impossible. Je ne comprends pas comment on peut faire ça. Si... Surtout si on veut maintenir l'harmonie des hauteurs et des distances entre les édifices. Voilà.

3195 Fait que je pense qu'il y a beaucoup à faire. Beaucoup plus du côté du tourisme que du côté de la construction.

LE PRÉSIDENT :

3200 Bien, parlant du tourisme, je fais du pouce sur cette idée-là. Vous ne l'avez pas évoqué, mais il y a aussi la vague éternelle.

Mme LUCETTE LUPIEN :

Oui.

3205 **LE PRÉSIDENT :**

Donc, pour faire du surf et donc on accède via vos terrains, je crois ?

Mme LUCETTE LUPIEN :

3210

Oui, c'est difficile mais de l'autre côté de la clôture de notre terrain, c'est... ça appartient, je pense que c'est la bande de terrain du... qui appartient au fédéral parce que c'est la rive qui est en hauteur. C'est très difficile d'y avoir accès présentement et il n'y a pas grand place à part pour les gens qui vont faire de la planche là. Il faudrait que ce soit aménagé mieux parce qu'en même temps en marchant on détruit la solidité des arbres et on perd... on a déjà commencé à perdre des arbres qui tombent parce qu'il y a trop de circulation...

3215

LE PRÉSIDENT :

3220

... Donc, vous seriez d'accord qu'il y ait un aménagement pour accéder et développer...

Mme LUCETTE LUPIEN :

3225

... Oui. Il n'y a pas beaucoup de monde qui sont d'accord avec ça à Habitat 67, je dois dire, parce qu'ils ne veulent pas avoir des milliers de personnes en arrière, mais je pense que par le terrain à côté qui appartient à la Société canadienne d'hypothèques et de

3230 Logement qui doit être versé au parc Dieppe, d'ailleurs, bientôt, il y aurait moyen de faire un observatoire je crois, pour les gens qui voudraient voir de quoi a l'air cette vague.

LE PRÉSIDENT :

3235 Très bien. Bien, il ne me reste plus qu'à vous remercier pour votre participation.

Mme LUCETTE LUPIEN :

Merci à vous.

3240 **LE PRÉSIDENT :**

Très apprécié. Et on revient dans quelques instants avec les porte-parole de Fahey et Associés.

3245

M. CHARLES BENNETT ET Mme MARIE-CLÉMENCE CÔTÉ

Fahey et associés

3250 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, bonjour. Nous sommes maintenant avec Fahey et associés représenté par Charles Bennett et Marie-Clémence Côté.

3255

Alors, bonjour et bienvenue. Vous avez dix minutes pour votre présentation, suivie de dix minutes d'échange avec la commission. On vous écoute.